



phytolicence

Jeudi 21 février à 20h00
Rue du centre 16,
à SPRIMONT

CONSEILS de printemps en culture de maïs

- **Accueil** par A. COLLIENNE, président du comice d'Ourthe-Amblève
- **Présentation de la phytolicence** par M. MANGUETTE, SPW-Direction R&D
- **Résumé de la saison culturale 2018** par M. HAUTOT, CPL VEGEMAR
- **Contrôle des adventices et schémas de désherbage pour 2019, le désherbage mixte, une nouvelle mesure agri-environnementale.** par F. RENARD, CIPF
- **Quelques rappels à propos des bandes tampons** par M.MANGUETTE, SPW-Direction R&D
- **Application des zones tampons à la culture de maïs, la lutte intégrée face aux principaux ravageurs du maïs (pucerons, taupin, pyrale, ...).** Résultats d'essais réalisés à Sibret, Ebly et Lissoir par F. RENARD, CIPF
- **Critères de choix variétaux. Recommandations variétales en maïs fourrage** par M. HAUTOT, CPL VEGEMAR
- **Séance de questions-réponses animée** par B.GEORGES SPW-Direction R&D
- **Conclusion** par C.VERDIN, président de l'AREDB d'Ourthe Amblève et Theux-Verviers

Module agréé pour le renouvellement de la

phytolicence



N'oubliez pas votre carte d'identité!



Info : et inscription : f.huart@skynet.be ou 0476/214357